

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION 2021**  
**ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE**  
**ET LE PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON (PNRL)**  
**AU TITRE DU DEPLOIEMENT DU PROGRAMME SARE**  
**« Service d'accompagnement de la rénovation énergétique »**

**ENTRE**

Le Département de Vaucluse,  
Représenté par son Président, Monsieur Maurice CHABERT, agissant au nom et pour le compte du  
Département de Vaucluse, en application de la délibération n° XXXXXXXXX du XXXXXX,

Ci-après désigné sous les termes « Le porteur associé », d'une part

**ET**

Le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL), syndicat mite de gestion dont le siège social est situé au  
1 place Jean Jaurès, 84 400 APT, représenté par sa Présidente, Madame Dominique SANTONI,

Désigné sous les termes « Structure de mise en œuvre », d'autre part,

Vu,

- La délibération n° 2020-570 du 11 décembre 2020 ;
- La convention initiale du xxxxxxxx

## Préambule :

Au démarrage du programme le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Structure de mise en œuvre n'a pas pu mobiliser les co-financements publics prévus au plan de financement prévisionnel. En effet, les 3 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés CoteLub, Pays d'Apt Luberon et Luberon Monts de Vaucluse n'ayant pas abouti leur réflexion sur le sujet n'ont pas délibéré pour s'engager dans le programme SARE dès janvier 2021.

Pour pouvoir démarrer le programme, la Structure de mise en œuvre sollicite une aide financière en fonctionnement au Porteur associé, le temps que les EPCI puissent se mobiliser.

## CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT :

### Article 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet d'attribuer à la Structure de mise en œuvre une aide en fonctionnement du Porteur associé pour démarrer le programme SARE.

### Article 2 :

L'article 5 « Plan de financement prévisionnel » de la convention initiale est remplacé comme suit :  
Le plan de financement prévisionnel du programme d'actions, qui indique l'ensemble des dépenses et des recettes prévues, et notamment, les éventuelles participations financières versées par d'autres collectivités publiques, figure en annexe (**ANNEXE 1**).

### Article 3 :

L'article 6.1 « Détermination du montant de la contribution financière » de la convention initiale est remplacé comme suit :

Le Porteur associé s'engage à verser à la Structure de mise en œuvre, pour la réalisation du programme d'actions défini à l'article 3, une contribution de **85310 euros**, conformément aux modalités de calcul définies en annexe (**ANNEXE 2**).

Financement à l'acte : Le montant de la contribution est calculé sur la base d'une aide unitaire propre à chaque acte métier, multiplié par les objectifs d'actes métiers à réaliser définis dans le programme d'actions (**ANNEXE 2**).

La contribution se décompose entre :

- une part forfaitaire fixe émanant d'une subvention du Conseil départemental de Vaucluse d'un montant de **20 000 euros**, pour la réalisation des actes métiers suivants :
  - information de 1er niveau : juridique, technique, financière et sociale aux ménages ;
  - conseil personnalisé aux ménages ;

Au titre de la dynamique de rénovation :

- sensibilisation, communication, animation des ménages ;
- sensibilisation, communication, animation des professionnels.

- une part variable émanant de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) d'un montant maximal de 65 310 euros, pour la réalisation des actes métiers suivants:

- information de 1er niveau : juridique, technique, financière et sociale aux ménages ;
- conseil personnalisé aux ménages et aux entreprises.
- accompagnement des ménages pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale ;

Au titre de la dynamique de rénovation :

- sensibilisation, communication, animation des ménages ;
- sensibilisation, communication, animation du petit tertiaire privé ;
- sensibilisation, communication, animation des professionnels de la rénovation et des acteurs publics locaux.

Le montant de la part variable dépendra de la mobilisation des financements publics, notamment l'engagement des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), et de la réalisation par la Structure de mise en œuvre des objectifs fixés en annexe (**ANNEXE 2**).

#### **Article 4 :**

L'article 7.1 « Echancier de versement de la contribution » de la convention initiale est remplacé comme suit :

La contribution est versée par le Porteur associé à la Structure de mise en œuvre dans les conditions suivantes :

- un **premier versement**, à titre d'avance, correspondant à 100 % de la part forfaitaire et jusqu'à 30 % de la part variable de la contribution, sera effectué dès la signature de la Convention sur présentation d'un état récapitulatif des recettes faisant état des contreparties ou contributions financières perçues ou contractualisées, et intégrant en pièces jointes les justificatifs afférents (conventions de financement, titres de paiement
- un **deuxième versement**, correspondant jusqu'à 30 % de la part variable de la contribution, sera effectué, 3 mois à compter de la signature de la Convention, sur présentation :
  - d'un plan de financement intermédiaire du programme d'actions, comprenant :
    - un état récapitulatif intermédiaire des dépenses, avec en pièces jointes les justificatifs listés à l'article 10.2 se rapportant à la période écoulée ;
    - un état récapitulatif intermédiaire des recettes faisant état des contreparties ou contributions financières perçues ou contractualisées sur la période écoulée, et intégrant en pièces jointes les justificatifs afférents (conventions de financement, titres de paiement) ;
  - d'un rapport intermédiaire d'activité faisant état des résultats quantitatifs du programme d'actions et intégrant notamment les indicateurs de suivi du programme

SARE, sur la période écoulée (**ANNEXE 3**) ; précision ici faite que le versement intermédiaire de la contribution ne pourra être effectué que si tous les indicateurs sont remplis ;

- un **troisième versement** en fin d'année, correspondant au solde de la contribution annuelle sur présentation :
  - d'un plan de financement final du programme d'actions, comprenant :
    - un état récapitulatif final des dépenses, avec en pièces jointes les justificatifs listés à l'article 10.2 se rapportant à l'ensemble de la période de réalisation du programme d'actions ;
    - un état récapitulatif final des recettes faisant état des contreparties ou contributions financières perçues ou contractualisées sur la période de réalisation du programme d'actions, avec en pièces jointes les justificatifs afférents (conventions de financement, titres de paiement) ;
  - d'un rapport final d'activité faisant état des résultats quantitatifs du programme d'actions et intégrant notamment les indicateurs de suivi du programme SARE sur la période de réalisation du programme (**ANNEXE 3**) ; précision ici faite que le solde de la contribution ne pourra être versé que si tous les indicateurs sont remplis.

La date limite de remise des pièces justificatives, pour le paiement du solde de la contribution, est fixée au 30 mars 2022.

Dans l'hypothèse où, lors du calcul du solde de la contribution, il apparaîtrait que le montant total des dépenses réellement engagées serait supérieur au montant total de la contribution fixée à l'article 6.1, la contribution versée par le Porteur associé ne pourra être supérieure aux montants indiqués à l'article 6.1, sauf révision à la hausse décidée par le Porteur associé.

Dans l'hypothèse où, lors du calcul du solde de la contribution, il apparaîtrait que le montant total des dépenses réellement engagées serait inférieur au montant total de la contribution fixée à l'article 6.1, la part variable du Porteur associé sera réduite au prorata.

Dans l'hypothèse où, lors du calcul du solde de la contribution, il apparaîtrait que le montant total des dépenses réellement engagées serait inférieur au montant total des versements déjà effectués par le Porteur associé, le trop-perçu constaté sur la part-variable fera l'objet d'un remboursement dans les conditions définies à l'article 16, ou d'un report sur l'exercice suivant, si un tel report est possible.

Le paiement dû par le Porteur associé sera effectué sur le compte bancaire suivant de la Structure de mise en œuvre :

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
30001	00169	C8430000000	14

Banque : Banque de France

Titulaire du compte : Trésorerie d'Apt – CS 70175 – 84405 APT Cedex

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 084-258402346-20210408-2021CS36\_RECT-DE

#### **Article 4 : Autres dispositions contractuelles**

Toutes les clauses et conditions de la convention initiale demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles stipulations contenues dans le présent avenant lesquelles prévalent en cas de contestation.

Pour le Parc Naturel Régional du Luberon,  
départemental,  
La présidente,

Pour le Conseil

Le Président,

Dominique SANTONI

Maurice CHABERT



	nement des ménages et suivi des travaux pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	la réalisation et le suivi de leurs travaux de rénovation globale de leur logement	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	
	Accompagnement des ménages et suivi des travaux pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	Nombre de ménages en MI ayant bénéficié d'une assistance à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation globale	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	
		Nombre de syndicats de copropriétaires ayant bénéficié d'une assistance à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation globale	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	
<b>Sous Total</b>			<b>109 100 €</b>	<b>54 550 €</b>	<b>[X] €</b>	<b>38000 €</b>	<b>[X] €</b>	<b>16 550 €</b>
Dynamique de la rénovation	Sensibilisation, Communication, Animation des ménages	Nombre d'animations	3 570 €	1 785 €	[X] €	X €	[X] €	1 785 €
	Sensibilisation, Communication, Animation du petit tertiaire privé	Nombre d'animations vers les entreprises	1 450 €	725 €	[X] €	725 €	[X] €	[X] €
	Sensibilisation, Communication, Animation des professionnels de la rénovation et des acteurs	Nombre d'animations	4 500 €	2 250 €	[X] €	585 €	[X] €	1 665 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 084-258402346-20210408-2021CS36\_RECT-DE

	publics locaux		
--	----------------	--	--

**Sous Total 9 520 €**

Conseil au petit tertiaire privé pour rénover leurs locaux	Information de premier niveau (information générique)	Nombre d'entreprises informées en matière de rénovation	X €
	Conseil aux entreprises	Nombre d'entreprises conseillées en matière de rénovation	12 000 €

**Sous Total 12 000 €**

<b>TOTAL</b>	<b>130 620 €</b>
--------------	------------------

--	--	--	--	--

**4 760 € [X] € 1 310 € [X] € 3 450 €**

X €	[X] €	X €	[X] €	[X] €
-----	-------	-----	-------	-------

6 000 €	[X] €	6 000 €	[X] €	[X] €
---------	-------	---------	-------	-------

**6 000 € [X] € 6 000 € [X] € [X] €**

<b>65 310 €</b>	<b>[X] €</b>	<b>45 310 €</b>	<b>[X] €</b>	<b>20 000 €</b>
-----------------	--------------	-----------------	--------------	-----------------

## ANNEXE 2 : MODALITES DE CALCUL DE LA CONTRIBUTION DU PORTEUR ASSOCIE AU TITRE

Actes métiers		Base de calcul	Période : du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021		
			Objectif	Aide par nature d'acte	Montant de contribution du Porteur associé par type d'acte
Information, conseil, accompagnement des ménages pour rénover leur logement	Information de premier niveau (information générique)	Forfait	200		800 €
	Conseil personnalisé aux ménages	Nombre de ménages ou syndicats de copropriétaires conseillés en matière de rénovation	630	[X] €	15 750 €
	Réalisation d'audits énergétiques	Nombre de ménages en MI* ayant bénéficié d'un audit		[X] €	0 €
		Nombre de syndicats de copropriétaires ayant bénéficié d'un audit		[X] €	0 €
	Accompagnement des ménages pour la réalisation de leurs travaux	Nombre de ménages en MI accompagnés pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale de leur logement	90	[X] €	0 €
		Nombre de syndicats de copropriétaires accompagnés pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale de leur logement	1	[X] €	0 €
	Accompagnement des ménages et suivi des travaux pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	Nombre de ménages en MI accompagnés pour la réalisation et le suivi de leurs travaux de rénovation globale de leur logement		[X] €	0 €
		Nombre de syndicats de copropriétaires accompagnés pour la réalisation et le suivi de leurs travaux de rénovation globale de leur logement		[X] €	0 €
	Réalisation de prestation de maîtrise d'œuvre pour les rénovations globales	Nombre de ménages en MI ayant bénéficié d'une assistance à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation globale		[X] €	0 €
		Nombre de syndicats de copropriétaires ayant bénéficié d'une assistance à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation globale		[X] €	0 €
				Sous total	16 550 €
Dynamique de la rénovation	Sensibilisation, Communication,	Nombre d'animations	1	[X] €	1 785 €

	<b>Animation des ménages</b>				
	<b>Sensibilisation, Communication, Animation du petit tertiaire privé</b>	<b>Nombre d'animations vers les entreprises</b>	<b>1</b>	<b>[X] €</b>	<b>0 €</b>
	<b>Sensibilisation, Communication, Animation des professionnels de la rénovation et des acteurs publics locaux</b>	<b>Nombre d'animations</b>	<b>1</b>	<b>[X] €</b>	<b>1 665 €</b>

**Sous total** 3 450 €

<b>Conseil au petit tertiaire privé pour rénover leurs locaux</b>	<b>Information de premier niveau (information générique)</b>	<b>Nombre d'entreprises informées en matière de rénovation</b>		<b>[X] €</b>	<b>0 €</b>
	<b>Conseil aux entreprises</b>	<b>Nombre d'entreprises conseillées en matière de rénovation</b>	<b>30</b>	<b>[X] €</b>	<b>0 €</b>

**Sous total** 0 €

\*MI: maison individuelle

<b>TOTAL CONTRIBUTION</b>	<b>20 000 €</b>
<b>Dont Part Forfaitaire</b>	<b>20 000 €</b>
<b>Dont Part Variable</b>	<b>0 €</b>

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 084-258402346-20210408-2021CS36\_RECT-DE

ANNEXE 1 - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Plafonnement de la dépense sur la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021 dans le cadre du programme SARE				Plan de financement annuel				
				50%	[X] %	50%	[X] %	X %
Actes métiers		Unité de compte des actes	Plafond des dépenses prises en compte pour la réalisation des actes (en €)	FONDS CEE (VIA PORTEUR ASSOCIE)	REGION	EPCI, Communes ou FEDER	Autre financement	CD84
Information, conseil, accompagnement des ménages pour rénover leur logement	Information de premier niveau (information générique)	Nombre de ménages (modestes ou non) ou syndicats de copropriétaires informés en matière de rénovation	1 600 €	800 €	[X] €	X €	[X] €	800 €
	Conseil personnalisé aux ménages	Nombre de ménages ou syndicats de copropriétaires conseillés en matière de rénovation	31 500 €	15 750 €	[X] €	X €	[X] €	15 750 €
	Réalisation d'audits énergétiques	Nombre de ménages en MI* ayant bénéficié d'un audit	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €
	Accompagnement des ménages pour la réalisation de leurs travaux	Nombre de syndicats de copropriétaires accompagnés pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale de leur logement	72 000 €	36 000 €	[X] €	36 000 €	[X] €	[X] €
	Accompagnement des ménages et suivi des travaux pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	Nombre de syndicats de copropriétaires accompagnés pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale de leur logement	4 000 €	2 000 €	[X] €	2 000 €	[X] €	[X] €
	Accompagnement des ménages et suivi des travaux pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	Nombre de ménages en MI accompagnés pour la réalisation et le suivi de leurs travaux de rénovation globale de leur logement	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €
	Accompagnement des ménages et suivi des travaux pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	Nombre de syndicats de copropriétaires accompagnés pour la réalisation et le suivi de leurs travaux de rénovation globale de leur logement	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €
	Accompagnement des ménages et suivi des travaux pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	Nombre de ménages en MI ayant bénéficié d'une assistance à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation globale	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €
	Accompagnement des ménages et suivi des travaux pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	Nombre de syndicats de copropriétaires ayant bénéficié d'une assistance à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation globale	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €	[X] €
	Sous Total			109 100 €	54 550 €	[X] €	38 000 €	[X] €
Dynamique de la rénovation	Sensibilisation, Communication, Animation des ménages	Nombre d'animations	3 570 €	1 785 €	[X] €	X €	[X] €	1 785 €
	Sensibilisation, Communication, Animation du petit tertiaire privé	Nombre d'animations vers les entreprises	1 450 €	725 €	[X] €	725 €	[X] €	[X] €
	Sensibilisation, Communication, Animation des professionnels de la rénovation et des acteurs publics locaux	Nombre d'animations	4 500 €					
Sous Total			9 520 €	4 760 €	[X] €	1 310 €	[X] €	3 450 €
Conseil au petit tertiaire privé pour rénover leurs locaux	Information de premier niveau (information générique)	Nombre d'entreprises informées en matière de rénovation	X €	X €	[X] €	X €	[X] €	[X] €
	Conseil aux entreprises	Nombre d'entreprises conseillées en matière de rénovation	12 000 €	6 000 €	[X] €	6 000 €	[X] €	[X] €
Sous Total			12 000 €	6 000 €	[X] €	6 000 €	[X] €	[X] €
<b>TOTAL</b>			<b>130 620 €</b>	<b>65 310 €</b>	<b>[X] €</b>	<b>45 310 €</b>	<b>[X] €</b>	<b>20 000 €</b>

ANNEXE 2 : MODALITES DE CALCUL DE LA CONTRIBUTION DU PORTEUR ASSOCIE AU TITRE DU SARE					
Actes métiers	Base de calcul	Période : du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021			
		Objectif	Aide par nature d'acte	Montant de contribution du Porteur associé par type d'acte	
Information, conseil, accompagnement des ménages pour rénover leur logement	Information de premier niveau (information générique)	Forfait	200		800 €
	Conseil personnalisé aux ménages	Nombre de ménages ou syndicats de copropriétaires conseillés en matière de rénovation	630	[X] €	15 750 €
	Réalisation d'audits énergétiques	Nombre de ménages en MI* ayant bénéficié d'un audit		[X] €	0 €
		Nombre de syndicats de copropriétaires ayant bénéficié d'un audit		[X] €	0 €
	Accompagnement des ménages pour la réalisation de leurs travaux	Nombre de ménages en MI accompagnés pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale de leur logement	90	[X] €	0 €
		Nombre de syndicats de copropriétaires accompagnés pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale de leur logement	1	[X] €	0 €
	Accompagnement des ménages et suivi des travaux pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	Nombre de ménages en MI accompagnés pour la réalisation et le suivi de leurs travaux de rénovation globale de leur logement		[X] €	0 €
		Nombre de syndicats de copropriétaires accompagnés pour la réalisation et le suivi de leurs travaux de rénovation globale de leur logement		[X] €	0 €
	Réalisation de prestation de maîtrise d'œuvre pour les rénovations globales	Nombre de ménages en MI ayant bénéficié d'une assistance à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation globale		[X] €	0 €
		Nombre de syndicats de copropriétaires ayant bénéficié d'une assistance à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation globale		[X] €	0 €
Sous total					16 550 €
Dynamique de la rénovation	Sensibilisation, Communication, Animation des ménages	Nombre d'animations	1	[X] €	1 785 €
	Sensibilisation, Communication, Animation du petit tertiaire privé	Nombre d'animations vers les entreprises	1	[X] €	0 €
	Sensibilisation, Communication, Animation des professionnels de la rénovation et des acteurs publics locaux	Nombre d'animations	1	[X] €	1 665 €
Sous total					3 450 €
Conseil au petit tertiaire privé pour rénover leurs locaux	Information de premier niveau (information générique)	Nombre d'entreprises informées en matière de rénovation		[X] €	0 €
	Conseil aux entreprises	Nombre d'entreprises conseillées en matière de rénovation	30	[X] €	0 €
Sous total					0 €
<b>TOTAL CONTRIBUTION</b>					<b>20 000 €</b>
Dont Part Forfaitaire					20 000 €
Dont Part Variable					0 €

\*MI: maison individuelle

**ANNEXE 3 : TABLEAU DES INDICATEURS**

Missions SARE	Indicateurs du Programme SARE	Indicateurs de résultats (tous les Indicateurs sont des nombres)	Période : du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021				
			Objectif	Nombre d'actes réalisés			
Information, conseil, accompagnement des ménages pour rénover leur logement	Information de premier niveau (information générique)	Nombre de demandes de personnes (modestes ou non) ou syndicats de copropriétaires informés en matière de rénovation	200				
		Répartition des demandes par durée de traitement (<10; 10 à 40;>40)					
		Durée moyenne du traitement de la demande					
		Nombre de logements/syndicats ayant bénéficié d'au moins 1 information					
		Répartition des types de demande d'information					
		Répartition des natures de la demande					
	Conseil personnalisé aux ménages	Conseil personnalisé aux ménages	Nombre de demandes issues d'une personne issue d'un ménage modeste (plafond de ressource Anah)				
			Nombre de demandes issues d'une personne NON issue d'un ménage modeste (plafond de ressource Anah)				
			Nombre de conseils personnalisés	630			
			Répartition des conseils par durée de traitement (<10; 10 à 40;>40)				
			Durée moyenne du conseil				
			Nombre de conseils vers une personne issue d'un ménage modeste (plafond de ressource Anah)				
		Réalisation d'audits énergétiques en MI	Réalisation d'audits énergétiques en MI	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une offre de service d'accompagnement complet jusqu'aux travaux en fin de conseil			
				Nombre de personnes ayant bénéficié d'une offre de réalisation d'un audit énergétique en fin de conseil			
				Nombre d'audits de maison individuelle cofinancés et visés par un Conseiller FAIRE	0		
			Réalisation d'audits énergétiques de copropriété	Réalisation d'audits énergétiques de copropriété	Nombre d'audits de maison individuelle cofinancés vers une personne issue d'un ménage modeste (plafond de ressource Anah)		
					Nombre d'audits de maison individuelle cofinancés vers une personne NON issue d'un ménage modeste (plafond de ressource Anah)		
					Nombre d'audits de copropriété cofinancés et visés par un Conseiller FAIRE	0	
	Nombre de ménages en MI accompagnés pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	Nombre de ménages en MI accompagnés pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	Nombre de ménages en MI ayant signé un engagement pour un service d'accompagnement pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	90			
			Nombre visites sur site réalisées				
			Nombre moyens de relances du particulier				
			Nombre d'accompagnements terminés				
			nombre d'accompagnement en cours				
			Durée moyenne de l'accompagnement				
	Nombre de syndicats de copropriétaires accompagnés pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	Nombre de syndicats de copropriétaires accompagnés pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	Nombre de devis reçus				
			Nombre de copropriétés ayant signé un engagement pour un service d'accompagnement pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	1			
			Nombre de visites sur site réalisées				
			Nombre moyens de relances par copropriété				
			Nombre d'accompagnements terminés				
			nombre d'accompagnement en cours				
	Nombre de ménages en MI accompagnés et salés pour la réalisation de leurs Meaux de rénovation globale	Nombre de ménages en MI accompagnés et salés pour la réalisation de leurs Meaux de rénovation globale	Durée moyenne de l'accompagnement				
			Nombre de devis reçus				
			Nombre de ménages en MI ayant signé un engagement pour un service d'accompagnement et de suivi de la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	0			
			Nombre moyen de visites par accompagnement terminé				
			Nombre moyens de relances du particulier				
			Nombre d'accompagnements et suivi terminés				
	Nombre de syndicats de copropriétaires accompagnés et suies pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	Nombre de syndicats de copropriétaires accompagnés et suies pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	nombre d'accompagnement en cours				
			Durée moyenne de l'accompagnement				
			Nombre de devis reçus				
			Nombre de copropriétés ayant signé un engagement pour un service d'accompagnement et de suivi de pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	0			
			Nombre moyen de visites par accompagnement et suivi terminé				
			Nombre moyens de relances de la copropriété				
Nombre de ménages en MI ayant bénéficié d'une assistance à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation globale	Nombre de ménages en MI ayant bénéficié d'une assistance à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation globale	Nombre d'accompagnements et suivi terminés					
		nombre d'accompagnement et suivi en cours					
		Durée moyenne de l'accompagnement et suivi					
		Nombre de devis reçus					
		Nombre de ménages en MI ayant signé un engagement pour une prestation de MOE pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	0				
		Nombre de prestations de MOE pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale terminées en maison individuelle					
Nombre de syndicats de copropriétaires ayant bénéficié d'une assistance à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation globale	Nombre de syndicats de copropriétaires ayant bénéficié d'une assistance à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation globale	Nombre de prestations de MOE pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale en cours en maison individuelle					
		Durée moyenne de la prestations de MOE pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale en maison individuelle					
		Moyenne des gains énergétiques constatés 2 ans après la fin du projet de rénovation suite à une prestation de MOE en maison individuelle					
		Nombre de copropriétés ayant signé un engagement pour une prestation de MOE pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	0				
		Nombre de prestations de MOE pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale terminées en copropriété					
		Nombre de prestations de MOE pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale en cours en copropriété					
Moyenne des gains énergétiques constatés 2 ans après la fin du projet de rénovation suite à une prestation de MOE en copropriété	Moyenne des gains énergétiques constatés 2 ans après la fin du projet de rénovation suite à une prestation de MOE en copropriété	Durée moyenne de la prestations de MOE pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale en copropriété					
		Moyenne des gains énergétiques constatés 2 ans après la fin du projet de rénovation suite à une prestation de MOE en copropriété					

Dynamique de la rénovation	Sensibilisation, communication, animation des ménages	Nombre d'animations		
		Nombre d'animations par type d'animation (visite, salon...)		
		Nombre de jours consacrés à l'animation		
		Nombre de jours moyen par type d'animation		
	Sensibilisation, communication, animation du petit tertiaire privé	Nombre d'animations vers les entreprises	1	
		Nombre d'animations par type d'animation (visite, salon, journées thématiques...)		
		Nombre de conventions de partenariat signées		
		Nombre de jours consacrés à l'animation		
		Nombre de jours moyen par type d'animation		
	Sensibilisation, communication, animation des professionnels de la rénovation et des acteurs publics locaux	Nombre d'animations	1	
		Nombre d'animation par type d'animations (visite, salon, journées thématiques...)		
		Nombre de jours consacrés à l'animation		
		Nombre de jours moyens par type d'animation		
		Nombre de professionnels mobilisés		
		Type de professionnels mobilisés (artisans, entreprises, architectes...)		
		Nombre de groupement créés		
		Nombre de conventions de partenariat signées		
		Type de partenaire (agence immobilière, notaire, GSB, acteurs de l'adaptation du logement...)		
Conseil au particulier privé pour rénovateurs locaux	Nombre d'entreprises informées en matière de rénovation	Nombre de demandes d'entreprises du petit tertiaire privé	0	
		Répartition des demandes par durée de traitement (<10; 10 à 40; >40)		
		Durée moyenne du traitement de la demande		
		Nombre de salariés moyens des entreprises ayant bénéficié d'une information		
		Répartition des types de demande d'information		
		Répartition des natures de la demande		
	Nombre d'entreprises conseillées en matière de rénovation	Nombre de conseils personnalisés pour les entreprises	30	
		Répartition des conseils par durée de traitement (<10; 10 à 40; >40)		
		Durée moyenne du traitement des conseils		
		Nombre de salariés moyens des entreprises ayant bénéficié d'un conseil		
		Nombre de sessions de formations organisées vers les conseillers		